

ment de réelles satisfactions. Un travail sérieux seul pouvait donc dégager de ces transactions du passé, ce qu'elles avaient de défectueux et mettre en évidence les chances de succès de demain.

• Ce travail est en partie accompli. Le 5 Mars, le sous-comité des pelleteries fit son rapport, le 29, celui des Bois déposa le sien. Les autres comités ne tardaient pas à en faire autant. Bref, la Commission d'Etude est aujourd'hui à même de présenter son Rapport Général sur l'ensemble des travaux que la Chambre de Commerce a bien voulu lui confier.

En examinant le Traité au point de vue *exclusivement canadien*, on ne sait, M. le Président, si l'on doit s'étonner le plus ou du peu d'empressement dont on fit preuve dans le monde officiel lorsqu'il s'agissait d'accepter la convention, ou de l'hostilité pour ainsi dire aveugle avec laquelle on cherchait, dans certain milieu, non pas à combattre, car c'est là un droit, mais à dénigrer ce traité. Il s'agit pourtant ici que d'un fait matériel facile à saisir, d'un arrangement comportant de graves intérêts publics, dont chacun est à même d'apprécier ou la valeur ou les défauts, et qui se prête, nous semble, à la plus franche discussion chiffres et documents en mains.

Mais ce pauvre traité méritait encore d'autres considérations.

Résultat tardif, quoique logique, d'une succession d'efforts datant d'une quarantaine d'années déjà, il est le premier traité avec une grande puissance européenne que la Confédération a été appelée à discuter et à ratifier. Il préparait donc, pour ainsi dire, la voie à des arrangements semblables avec d'autres puissances. Cependant, signé voilà deux ans déjà, il attend encore aujourd'hui sa sanction officielle pour lui assurer une existence légale. Fort heureusement, on nous assure que tout est à la veille de s'arranger. *Puisse-t-il en être ainsi !*

Avant de procéder à l'analyse des détails, il y a encore une autre forme d'appréciation que votre Commission ne croit pas devoir laisser passer sous silence. C'est l'opinion qui paraît vouloir s'accréder auprès d'une section du public que le traité avait été accepté uniquement pour donner un semblant de satis-